

Accueil des professeurs stagiaires par les IA-IPR

Lundi 28 août 2023

Collège de La Tourette – LYON

14 h – 17 h



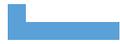
DÉROULEMENT

- Présentation des IA-IPR de mathématiques de l'académie de Lyon et de leurs missions
- Présentation du système éducatif
- Formation statutaire
- Modalités d'évaluation des professeurs stagiaires
- Échanges autour des compétences professionnelles à développer



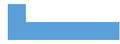
IA-IPR de mathématiques de l'académie de Lyon

Missions d'un IA-IPR



Les missions d'un Inspecteur d'Académie- Inspecteur Pédagogique Régional

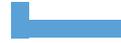
- Académie de Lyon : six IA-IPR de mathématiques en cette rentrée
Laurent ASSET – Rémi BARRAULT – Sylvie DE ALMEIDA – Jean-Éric
DREYFUS – Laurent PRALY – Radouan RAOUI
- Quelles sont les missions d'un IA-IPR ?



Les missions d'un Inspecteur d'Académie- Inspecteur Pédagogique Régional

Quelles sont les missions d'un IA-IPR ?

- Veiller à la mise en œuvre au niveau académique de la politique éducative ;
- Accompagner les personnels enseignants ;
- Évaluer les personnels enseignants et l'enseignement de la discipline ;
- Piloter les examens ;
- Assurer des missions particulières confiées par le recteur ou l'inspection générale de l'Éducation nationale.

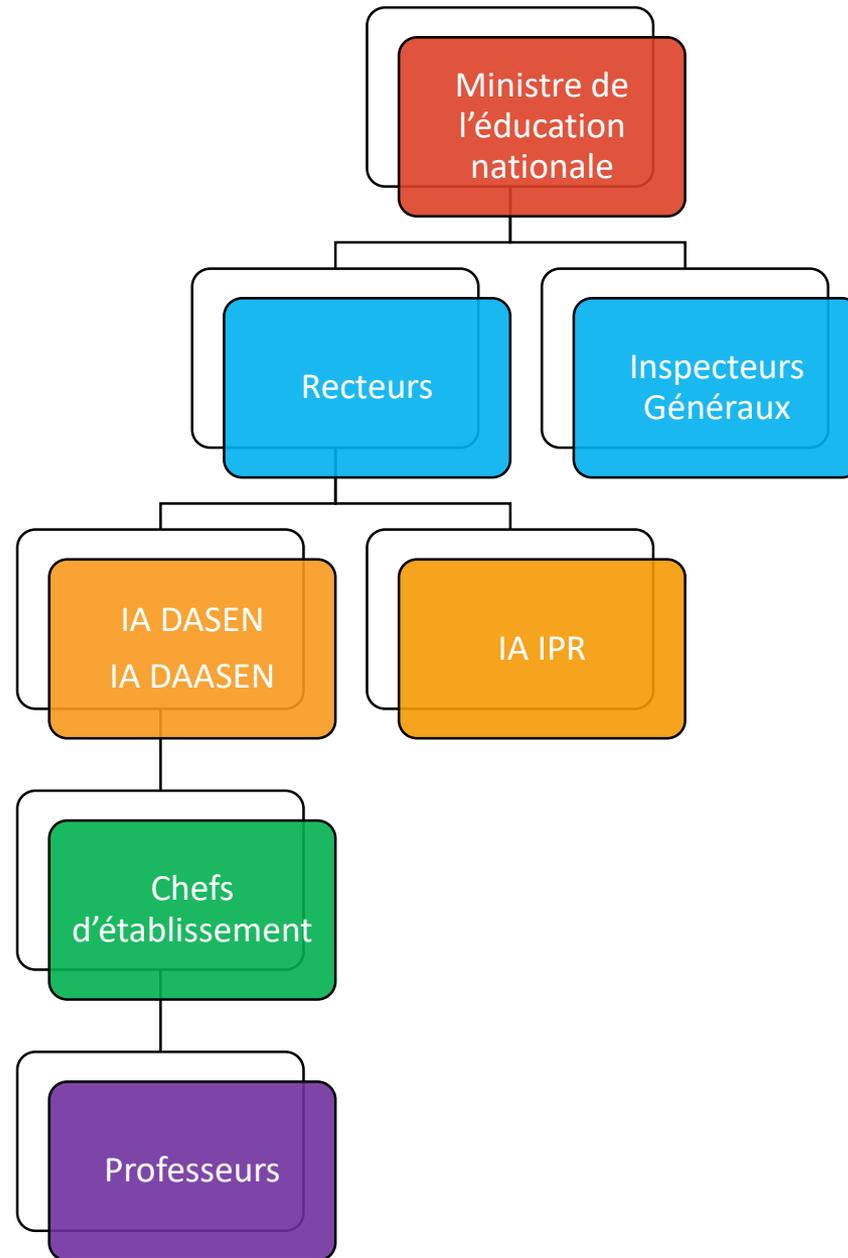


Présentation du système éducatif



Présentation du système éducatif

- Qui est votre supérieur hiérarchique?



Présentation du système éducatif

La circulaire de rentrée:

<https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>



Accueil > J'enseigne > Circulaire de rentrée

Sommaire

Circulaire de rentrée 2023-2024

Dans la même rubrique

cycle 1

cycle 2

cycle 3

Voir tous les mots-clés

Circulaire de rentrée

Année scolaire 2023-2024



UNE ÉCOLE QUI INSTRUIT, ÉMANCIPE ET PROTÈGE



1

UNE PRIORITÉ ABSOLUE : FAIRE DE L'ÉCOLE UN ESPACE PROTECTEUR POUR LES ÉLÈVES ET LES PERSONNELS

- ↳ Lutter contre le harcèlement] sous toutes ses formes.
- ↳ Veiller au respect des valeurs de la République] (lutte contre le racisme, les discriminations, le sexisme, respect de la laïcité).
- ↳ Protéger les personnels].

2

PERMETTRE À CHAQUE ÉLÈVE D'ACQUÉRIR LES SAVOIRS FONDAMENTAUX ET DE RÉUSSIR DANS SES APPRENTISSAGES

- ↳ Prioriser l'enseignement des savoirs fondamentaux] dans l'ensemble des domaines d'apprentissage; prendre appui sur les plans français] et mathématiques].
- ↳ Déployer pleinement le plan maternelle].
- ↳ Au cycle 3, la pratique régulière de l'écriture] est au cœur des apprentissages, au même titre que la lecture et le calcul.
- ↳ Au cycle 4, le travail se concentre sur la pratique d'une expression écrite longue].
- ↳ Mettre en place la nouvelle sixième] et le dispositif devoirs faits obligatoire]; déployer Pix sixième.
- ↳ Généraliser la découverte des métiers] au cycle 4.
- ↳ Intégrer 1h30 de mathématiques dans le tronc commun] de la classe de première générale pour les élèves ne suivant pas la spécialité mathématiques.
- ↳ Mettre en œuvre les premières mesures de la réforme du lycée professionnel].

3

DE LA FRANCE RURALE AUX QUARTIERS 2030, LUTTER CONTRE TOUTES LES INÉGALITÉS SOCIALES ET SCOLAIRES

- ↳ Étendre le nombre de territoires éducatifs ruraux.
- ↳ Amplifier de nouveaux dispositifs dans les « quartiers 2030 ».
- ↳ Rechercher une plus grande mixité sociale et scolaire.

UNE ÉCOLE QUI INSTRUIT, ÉMANCIPE ET PROTÈGE



4

PERMETTRE À CHAQUE ÉLÈVE DE S'ÉPANOUIR ET D'AVOIR TOUTE SA PLACE À L'ÉCOLE

- ↳ Garantir les séances obligatoires d'éducation à la sexualité] pour construire une culture d'égalité] et de respect mutuel].
- ↳ Protéger la santé mentale des élèves.
- ↳ Réaffirmer que tous les élèves, et notamment les élèves en situation de handicap], ont toute leur place à l'école.
- ↳ Renforcer une éducation artistique et culturelle] de qualité.
- ↳ Valoriser et renforcer la dynamique en faveur de l'engagement des élèves].
- ↳ Accélérer l'adaptation de l'École à la transition climatique et écologique].

5

UNE ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE : CONTRIBUER À FAIRE DE LA FRANCE UNE NATION SPORTIVE

- ↳ Promouvoir la pratique d'une activité physique et sportive régulière et faire des jeux olympiques et paralympiques] le fil rouge de cette année scolaire.

6

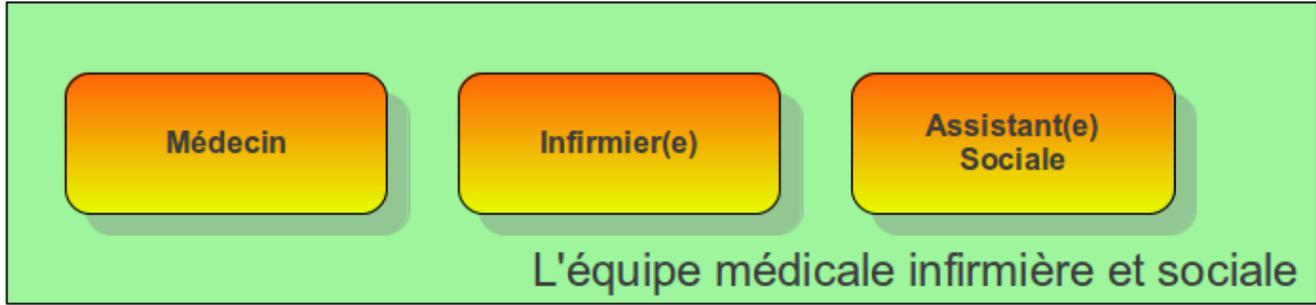
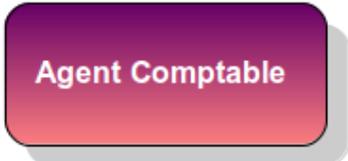
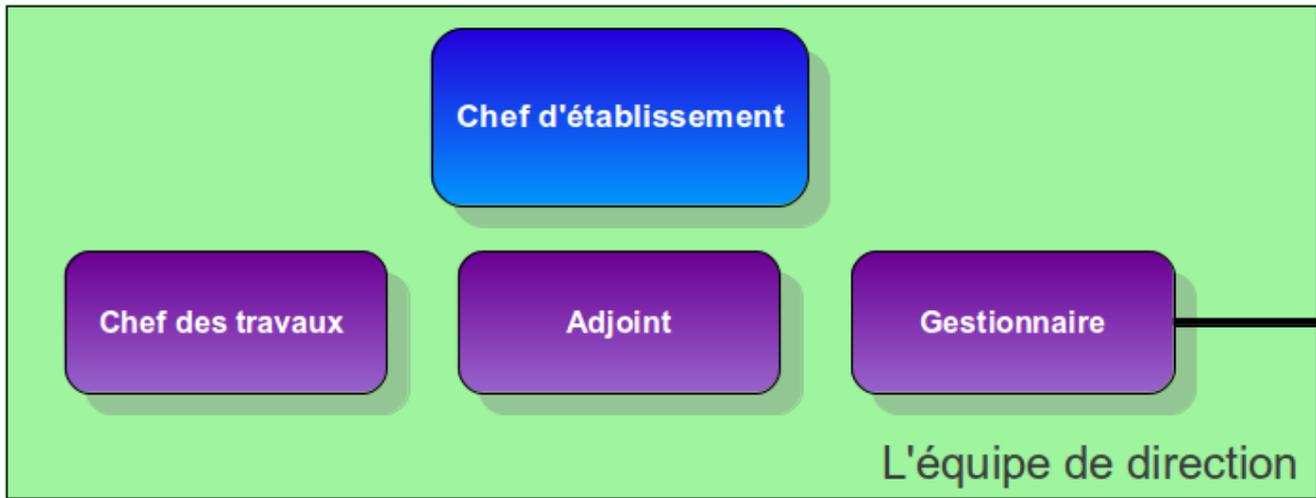
FAIRE CONFIANCE AUX ÉQUIPES ET LEUR DONNER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LEUR PROJET : LE CNR ÉDUCATION « NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE »

- ↳ Appuyer et valoriser les projets susceptibles d'améliorer la réussite des élèves].



Présentation du système éducatif

- Qui sont les différents acteurs de la communauté éducative?





Présentation du système éducatif

- Quelles sont les instances présentes dans un établissement scolaire?

Les instances de concertation du lycée

Conseil de discipline

Statue sur les sanctions en cas de manquement grave d'un élève.

Son rôle est décisionnel.

Conseil d'administration

Se prononce sur toutes questions relatives au fonctionnement général de l'EPLE.

Son rôle est décisionnel.

Commission fonds social

Statue sur les aides octroyées aux élèves.

Son rôle est décisionnel.

Rôle consultatif

Conseil vie scolaire

Se prononce sur la politique éducative de l'EPLE.

Commission permanente

Prépare les travaux du CA.

Commission hygiène et sécurité

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Met en œuvre la politique de promotion de la santé et les actions de développement de la citoyenneté.

Conseil pédagogique

Se prononce sur la politique pédagogique de l'EPLE.

Conseil de vie lycéenne

Se prononce sur toute question relative au fonctionnement de l'EPLE.

Assemblée générale des délégués de classes

Se prononce sur les actions en faveur des élèves.

Conseil de classe

Se prononce sur les résultats des élèves.

Commission vie scolaire

Mesure alternative au conseil de discipline.

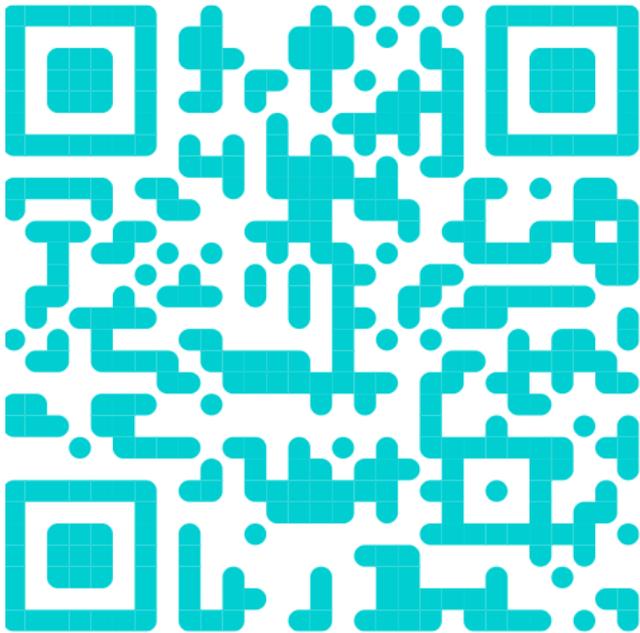
Cellule de veille et de suivi

Dispositif de détection des élèves potentiellement décrocheurs

Conseil d'enseignement

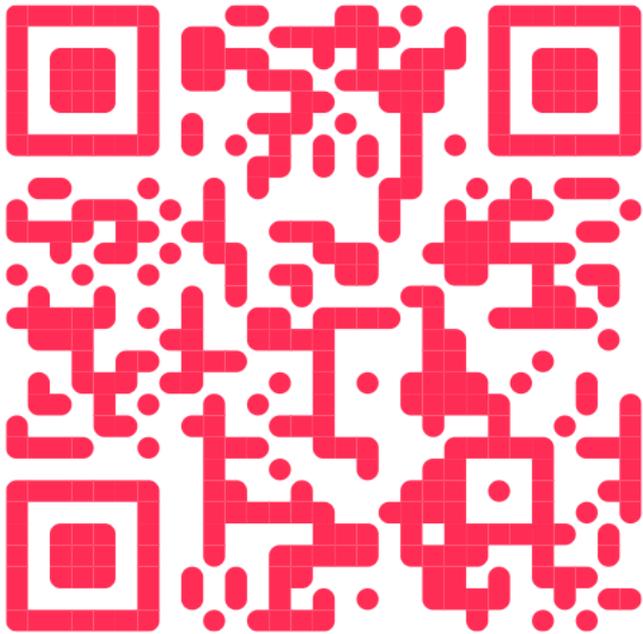
Fait le bilan des besoins dans chaque discipline.

Trois sites institutionnels



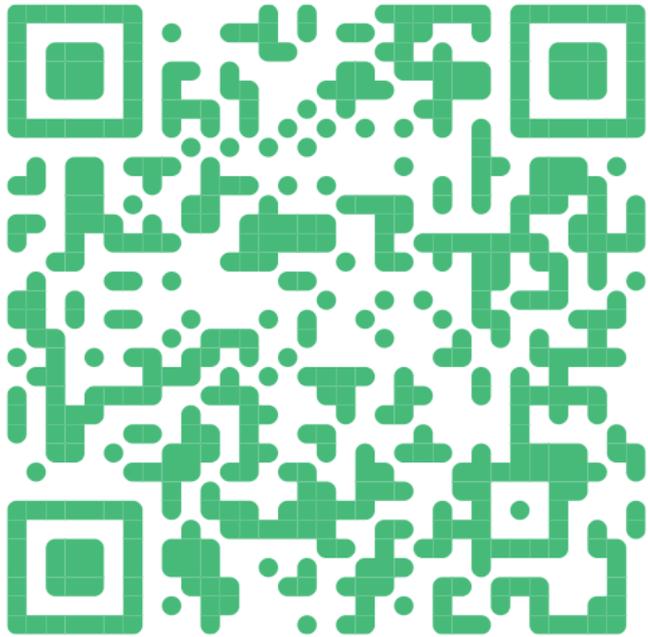
<https://www.education.gouv.fr/>

Trois sites institutionnels



<https://eduscol.education.fr/>

Trois sites institutionnels



<http://maths.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>

académie
Lyon

Mathématiques

Région académique
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Accueil S'informer Enseigner Se Former Vie des Mathématiques Archives

Bienvenue sur le site des Mathématiques de l'Académie de Lyon

Ce site, sous la responsabilité des IA-IPR de Mathématiques de l'académie, propose des informations et des ressources à destination de tous les enseignants.

2022-2023 - Nouvelles de l'inspection n°5

CollègeHeure de soutien ou d'approfondissement en classe de sixième Des ressources sont progressivement mises en ligne pour accompagner les professeurs de français et de mathématiques dans la mise en œuvre de cette heure dédiée en classe de sixième. Elles sont disponibles ici. Programme du cycle 3 La (...)

Cliquez pour accéder à l'article

Rechercher

Partenaires académiques

En direct d'eduscol



Formation statutaire

Vadémécum des professeurs du second degré, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'éducation nationale stagiaires

<https://www.ac-lyon.fr/entrer-dans-le-metier-121951>



1.2 Un statut de fonctionnaire-stagiaire

Il est attendu que tout fonctionnaire-stagiaire agisse selon les droits et devoirs d'un agent de la fonction publique.

Dans le cadre de l'Ecole de la République, il est notamment attendu que le fonctionnaire-stagiaire :

- inscrive son action dans l'organisation, le fonctionnement, l'environnement socio-culturel de l'établissement ou de l'école ;
- adopte une posture professionnelle (attitude, tenue vestimentaire, éthique) ;
- respecte le règlement de l'établissement qui l'accueille (horaires, règlement intérieur, confidentialité, sécurité.) ;
- s'appuie sur le projet d'établissement ou de l'école et ses différents volets ;
- participe aux instances de l'établissement ou de l'école (conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration...) ;
- participe aux dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS...) et aux projets pédagogiques mis en place dans l'établissement.
- Participe à la formation statutaire due à tout fonctionnaire-stagiaire

Vadémécum des professeurs du second degré, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'éducation nationale stagiaires

3. Lauréats NON titulaires d'un master MEEF – DIU « Entrée dans le métier »

La formation Diplôme Inter-universitaire (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » permet aux lauréats des concours de recrutement non titulaires d'un master MEEF de développer, pendant leur année de stage de fonctionnaire-stagiaire, les compétences professionnelles attendues en vue d'une titularisation en tant que professeur ou conseiller principal d'éducation (CPE).

L'accompagnement s'appuie principalement sur un tutorat mixte. Ce dernier est assuré par deux tuteurs, dont les compétences se complètent pour donner tout son sens et toute son efficacité au dispositif de formation en alternance :

- un tuteur employeur, collègue expérimenté auprès duquel pourront être trouvés aide et conseils afin de conforter progressivement sa pratique professionnelle,
- un tuteur universitaire qui assurera un suivi et un accompagnement pédagogique des enseignements dispensés à l'université.

Vadémécum des professeurs du second degré, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'éducation nationale stagiaires

La titularisation

L'inspecteur et le chef d'établissement rendront des avis de titularisation qui seront déposés et rendus visibles sur COMPAS au plus tard quelques jours avant les jurys de titularisation. Ces avis pourront s'appuyer sur une ou des visites en classe de l'inspecteur ainsi que sur les comptes-rendus du tuteur employeur. Le tuteur universitaire contribuera pour sa part à l'avis final du directeur de l'Inspé.

Vadémécum des professeurs du second degré, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'éducation nationale stagiaires

4. La formation spécifique des fonctionnaires stagiaires à temps complet – AEU « Approfondissement - Consolidation »

Sont considérés comme fonctionnaires stagiaires (FSTG) les lauréats déjà titulaires d'un master MEEF ou dispensés d'un Master (Master MEEF ou autre master ou équivalent) et ayant une expérience significative d'enseignement ou d'éducation. Ils sont affectés à temps plein dans un établissement scolaire sur la base de l'obligation réglementaire de service (O.R.S.) du corps d'appartenance.

Un parcours de formation de 12 jours défini par la commission académique et adapté à leurs besoins, leur sera proposé. Cette formation, Attestation d'Etudes Universitaires « Approfondissement - Consolidation », est mise en œuvre de manière conjointe par l'EAFC de l'académie de Lyon et l'Inspé de Lyon.

AEU PLP toutes options - mathématiques- sciences de la vie et de la terre – sciences physiques et chimie – conseiller principal d'éducation - mercredi

29/08	30/08	27/09	11/10	08/11	06/12
17/01	14/02	13/03	10/04	22/05	05/06

Vadémécum des professeurs du second degré, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'éducation nationale stagiaires

4.2 Le tutorat

Le tutorat consiste en l'accompagnement annualisé d'un stagiaire par un tuteur, collègue expérimenté, auprès duquel pourront être trouvés aide et conseils afin de conforter progressivement sa pratique professionnelle.

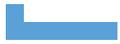
4.3 La titularisation

L'inspecteur et le chef d'établissement rendront des avis de titularisation qui seront déposés et rendus visibles sur COMPAS au plus tard quelques jours avant les jurys de titularisation. Ces avis pourront s'appuyer sur une ou des visites en classe de l'inspecteur ainsi que sur les comptes rendus du tuteur employeur.

Vadémécum des professeurs du second degré, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'éducation nationale stagiaires

1.3 Lauréats de sessions précédentes en situation de report, prolongation ou de renouvellement de stage

Les lauréats des concours des sessions précédentes en situation de report de stage (congé maternité, congé parental, raisons de santé etc.) comme en situation de prolongation ou de renouvellement de stage bénéficient du maintien du dispositif antérieur. En cas de prolongation, une titularisation en cours d'année entraînerait à cette date le passage à un service à temps plein le cas échéant.



En établissement

- **Prise de poste**
 - Pour les stagiaires à temps complet, 1 tuteur, pour les stagiaires à mi-temps, 2 tuteurs ;
 - Prendre rendez-vous avec l'équipe de direction ;
 - Rencontrer les acteurs principaux de la communauté éducative ;
 - Régler les questions matérielles liées à l'exercice du métier ;
 - Prendre connaissance des spécificités de l'établissement, du règlement intérieur.

- **Travail étroit avec le tuteur dès la prise de poste**
 - Ne pas hésiter à demander conseil ;
 - Montrer le travail réalisé, les préparations de séance ;
 - Faire part de difficultés éventuelles rencontrées, quelle qu'en soit la nature ;
 - Prévoir des visites croisées régulières.



Modalités d'évaluation et de titularisation des professeurs stagiaires



ministère
éducation
nationale

Liberté Égalité Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Recherche

- ▼ Scolarité du 1er degré
- ▼ Scolarité du 2nd degré
- ▼ Examens et concours
- ▼ Gestion des personnels
- ▼ Enquêtes et Pilotage
- ▼ Formation et Ressources
- ▼ Intranet, Référentiels et Outils
- ▼ Support et Assistance
- ▼ Autres

ARENA - Accédez à vos applications

Bienvenue Mme Sylvie DE-ALMEIDA

Gérer mes favoris Déconnexion

Première connexion à l'application

▼ Gestion des enseignants

COMPAS 2D Accompagnement et gestion

▼ DT : Gestion des déplacements temporaires

Déplacements Temporaires

▼ GAIA : Gestion de la formation continue

GAIA-CERPEP Dispositifs nationaux - Accès individuel
GAIA - Accès individuel

▼ SIRHEN

SIRHEN-PRODUCTION Portail Gestionnaire
SIRHEN-RECETTE Portail Gestionnaire
Portail SIRH

▼ Elections professionnelles

Gérer ses abonnements : infos syndicales nationales
Gérer ses abonnements : infos syndicales académiques

▼ Applications locales de gestion des personnels

Plateforme académique de recrutement des contractuels (ACLOE) :
ENS, CPE, PSYEN
Plateforme académique de recrutement des contractuels (PARC)
SIIPRIEN
PROXIRH (Plateforme de ressources humaines de proximité)

▼ I-Prof Assistant Carrière

I-Prof Gestion
I-Professionnel Gestion

▼ Mon Portail Agent

Colibris - Mon Portail RH

▼ Gestion du mouvement

Mouvement vers les COM



Compétences professionnelles à développer

Temps de réflexion individuelle suivi d'échanges autour de quatre questions liées à certaines des compétences professionnelles relatives au métier de professeur.



Compétences professionnelles à développer

Question 1

Quelles sont les missions essentielles d'un professeur de mathématiques de l'enseignement secondaire ?



Compétences professionnelles à développer

Question 1

- Éduquer les élèves à la citoyenneté et aux valeurs de la République
- Développer les compétences mathématiques des élèves
- Transmettre des connaissances mathématiques
- Donner goût aux mathématiques
- Encourager et valoriser le travail, les efforts
- Développer la communication orale et écrite des élèves
- Prendre en compte la diversité des élèves

- ...



Compétences professionnelles à développer

Question 2

Quelles difficultés anticipez-vous dans l'exercice de votre métier ?

Compétences professionnelles à développer

Question 2

- Dans la classe :
 - Gérer la classe : créer un climat de classe à la fois bienveillant et exigeant pour favoriser le travail
 - Gérer l'hétérogénéité de la classe
 - Évaluer
 - Articuler apprentissage des automatismes et résolution de problèmes
- Hors la classe :
 - Connaître toutes les personnes dans un établissement afin de s'adresser au bon interlocuteur : chef d'établissement, adjoint, intendant, CPE, infirmière, agent, professeurs principaux, etc.
 - S'intégrer au sein d'un collectif (pédagogique, disciplinaire, d'un établissement, etc.)
 - Communiquer avec les parents



Compétences professionnelles à développer

Question 3

Comment imaginez-vous le déroulement de votre première heure de cours ?

Et les suivantes ?





Compétences professionnelles à développer

Question 3 Accès au questionnaire en ligne

Comment imaginez-vous le déroulement de votre première heure de cours ?

Et les suivantes ?

Lien : <https://digistorm.app/c/7435793>

Mot de passe d'administration : **jwus** 

Compétences professionnelles à développer

Question 3

- Anticiper certaines questions avant la 1^{ère} heure de cours avec l'aide de votre tuteur.
- Comment faire entrer les élèves en classe ? Fait-on un plan de classe ? Quel matériel demander d'amener pour la suite de l'année (cahier, manuel ...)?
- Penser l'image renvoyée par le professeur
- Prévoir une mise en activité mathématique
- Présenter une charte de vie de classe et la faire valider (prise de parole ...)
- Explicitation des règles de vie de classe au fur et à mesure des situations proposées. Par exemple, lors d'une phase de recherche d'un exercice, l'élève est-il seul, en groupe ? Peut-il discuter ? Quel support ? Quelle durée ? Quel type de synthèse ?



Compétences professionnelles à développer

Question 4

En quoi consiste le travail de préparation du professeur ?

Compétences professionnelles à développer

Question 4

- Planifier le travail sur l'année en veillant à la progressivité des apprentissages
- Anticiper la construction d'une séquence en prenant du temps pour la réflexion et la préparation des cours.
- Penser au découpage d'une séance de mathématiques.
- Prendre appui sur les ressources d'accompagnement
<http://maths.enseigne.ac-lyon.fr/spip/?lang=fr>
- Détailler le déroulement pédagogique, en particulier anticiper la posture du professeur, de l'élève, la mise en activité de l'élève.
- Anticiper les erreurs des élèves.



Compétences professionnelles à développer

Un texte de référence : le référentiel des compétences professionnelles des enseignants.

<https://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>

